

# EVALUATION CHERCHEURS PRINTEMPS 2017

## LES QUESTIONS LES PLUS FREQUEMMENT POSEES

J'AI REÇU UN COURRIEL M'INFORMANT DE MON EVALUATION A LA SESSION DE PRINTEMPS 2017.

---

### ◆ Comment savoir si je suis en évaluation à vague ou à mi-vague ?

Cette indication est spécifiée dans le courriel vous prévenant de votre prochaine évaluation. Ce courriel a été transmis le 14 décembre 2016.

### ◆ Quels documents dois-je déposer lors de mon évaluation ?

Si vous êtes évalué(e) à vague, il vous appartient de déposer un rapport d'activité, une liste de vos productions scientifiques ainsi que vos objectifs de recherche.

Si vous êtes évalué(e) à mi-vague, il vous appartient de déposer un rapport d'activité, une liste de vos productions scientifiques.

### ◆ Quelles sont les périodes de référence de mon rapport d'activité ?

Si vous êtes évalué(e) à vague, la période de référence pour la description de votre activité scientifique s'étend de décembre 2011 à décembre 2016 et pour vos objectifs de recherche de janvier 2017 à janvier 2022.

Si vous êtes évalué(e) à mi-vague, la période de référence s'étend de juin 2014 à décembre 2016.

### ◆ Quelles sont les périodes de référence de la liste des productions scientifiques ?

La liste des productions scientifiques qui accompagne votre rapport d'activité concerne les publications, brevets, logiciels, etc. depuis le début de votre carrière.

### ◆ Qui doit viser le rapport au niveau de la direction du laboratoire ?

Le rapport d'activité ne comporte aucun visa.

### ◆ Comment dois-je rédiger mon rapport d'activité ?

Vous trouverez les recommandations nécessaires à la rédaction de votre rapport d'activité sur [cette page](#).

**◆ En quelle langue rédiger le rapport d'activité ?**

Le rapport d'activité est à rédiger en langue française. Toutefois, il est possible, en accord avec votre ou vos section(s) et/ou votre commission interdisciplinaire (CID) de rattachement, de rédiger un rapport d'activité dans une autre langue.

**◆ Je ne suis pas disponible pour déposer au cours de la phase de collecte (mission, voyage, etc.). Puis-je disposer d'un délai supplémentaire ?**

Non, la collecte des documents relatifs à l'évaluation s'effectue dans le cadre d'une campagne nationale. L'application e-évaluation est accessible sur internet, par conséquent, la distance n'est pas un obstacle à l'envoi de votre rapport d'activité.

**◆ Je suis en arrêt maladie / en congé maternité / congé parental pendant la phase de collecte...**

Tout dépend de la durée de l'arrêt.

- ✓ S'il s'agit d'un arrêt maladie de courte durée, vous n'êtes pas dispensé(e) d'évaluation.
- ✓ S'il s'agit d'un congé maternité, vous n'êtes pas dispensée d'évaluation. Si vous êtes dans l'impossibilité de déposer votre rapport d'activité, votre évaluation sera différée à la session d'automne 2017.
- ✓ Si vous êtes en congé parental, vous êtes dispensé(e) d'évaluation.
- ✓ Si le congé est de longue durée, vous êtes dispensé(e) d'évaluation.

**J'AI DÉJÀ ÉTÉ ÉVALUÉ(E) L'ANNÉE DERNIÈRE ET JE DOIS ÊTRE À NOUVEAU ÉVALUÉ(E) CETTE ANNÉE...**

---

**◆ ...mon laboratoire a changé de vague**

Avec la contractualisation quinquennale, votre laboratoire a pu changer de vague. Le changement de vague de votre laboratoire peut vous conduire à être évalué(e) deux années consécutives.

**◆ ...j'ai changé de laboratoire en cours d'année**

Tous les 5 semestres les chercheurs d'un même laboratoire sont évalués. Un changement de laboratoire peut vous conduire à être évalué(e) deux années consécutives.

**JE N'AI PAS REÇU DE COURRIEL M'INFORMANT DE MON ÉVALUATION À LA SESSION DE PRINTEMPS 2017 CONTRAIREMENT AUX AUTRES CHERCHEURS CNRS DE MON LABORATOIRE...**

---

Il est conseillé de vous rapprocher de la délégation régionale en charge de votre suivi administratif pour confirmer votre situation si vous avez un doute.

◆ **...je suis stagiaire**

Seuls les chercheurs titulaires lors de la période couverte par la campagne sont évalués. Par conséquent, vous n'êtes pas évalué(e) à cette session.

◆ **...j'ai été titularisé(e) en 2016**

Votre rapport de fin de stage ayant été examiné par votre section en 2016, vous êtes dispensé(e) d'évaluation en 2017.

◆ **...je suis en détachement**

Les chercheurs CNRS en détachement sont évalués par l'établissement d'accueil. Toutefois, si vous souhaitez que votre activité professionnelle soit tout de même évaluée par une section ou une commission interdisciplinaire (CID) du Comité national de la recherche scientifique, dans la perspective d'une réintégration au CNRS par exemple, vous devez contacter le service des ressources humaines de votre délégation régionale.

◆ **...je suis en mise à disposition (MAD)**

Les chercheurs en position de mise à disposition doivent rendre un rapport d'activité. Vous devez prendre contact avec le service des ressources humaines de la délégation régionale dont vous relevez pour connaître la date de votre prochaine évaluation.

◆ **...je suis retraité(e)**

Les agents admis à la retraite sont automatiquement radiés des cadres et n'ont pas à produire de rapport d'activité.

◆ **...je ne suis dans aucun des cas cités ci-dessus**

Un courriel vous a été transmis à votre adresse électronique renseignée dans Reseda, le 14 décembre. Les chercheurs en réexamen ont également reçu un courriel le 14 décembre. Si vous n'avez pas reçu de courriel, vous pouvez vous adresser à [assistance@dsi.cnrs.fr](mailto:assistance@dsi.cnrs.fr).

Par ailleurs, vous pouvez vérifier avec le gestionnaire de votre laboratoire si votre adresse électronique est correctement renseignée dans Reseda et la mettre à jour.

En l'absence d'adresse électronique, votre délégation régionale vous adressera un courrier.

---

## JE N'ARRIVE PAS A ME CONNECTER A E-VALUATION...

L'accès à l'application e-valuation se fait avec l'adresse électronique du chercheur renseignée dans Reseda.

◆ **...j'ai changé d'adresse électronique**

Vous devez prévenir votre délégation régionale et prendre contact avec votre directeur d'unité et/ou la gestionnaire de la base Reseda dans votre laboratoire, afin de mettre à jour les données vous concernant.

◆ **...j'ai oublié ou perdu mon mot de passe**

Vous pouvez à tout moment réinitialiser votre mot de passe via le lien prévu à cet effet [Connexion au gestionnaire de mots de passe](#) sur la page d'accueil de l'application e-évaluation ; le lien est situé dans la partie supérieure droite de la page <https://evaluation.dsi.cnrs.fr>

## QUELLES SONT LES SUITES DE MON EVALUATION ?

---

Vous pouvez connaître les motivations de l'avis émis en consultant le rapport de section et/ou de CID vous concernant disponible dans votre espace chercheur, rubrique « Mes RS » sur e-évaluation.

◆ **La ou les section(s) et/ou la CID en charge de l'évaluation de mon activité a (ont) émis un avis différé. Que va-t-il se passer ?**

Vous devrez déposer un rapport à la session suivante.

◆ **La ou les section(s) et/ou CID en charge de l'évaluation de mon activité a (ont) émis un avis réservé ou un avis d'alerte. Que va-t-il se passer ?**

Si vous êtes concerné(e) par un avis réservé ou un avis d'alerte, vous allez être contacté(e) par le service des ressources humaines de votre délégation régionale afin de mettre en place un accompagnement spécifique également appelé suivi post-évaluation. Les démarches entreprises et les résultats obtenus seront portés à votre connaissance et communiqués aux membres de votre ou de vos section(s) et/ou de votre CID lors de votre prochaine évaluation.

Liens utiles

Se connecter à l'application e-évaluation : <https://evaluation.dsi.cnrs.fr/eversuite/start>

Demander son mot de passe à l'application e-évaluation : <https://sesame.dsi.cnrs.fr/>

L'évaluation des chercheurs du CNRS : <http://www.dgdr.cnrs.fr/drh/carriere/cherch/eval.htm>

Recommandations pour rédiger le rapport d'activité :

<http://www.dgdr.cnrs.fr/drh/carriere/cherch/documents/eval/Recommandations.pdf>

Consulter le site du Comité national de la recherche scientifique :

<http://www.cnrs.fr/comitenational/accueil.html>